

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 126 (2005)
Heft: 1-2

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Concours des ruchers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

19 mars 2005
Cette date est à noter dans vos agendas
pour votre participation au
6^e Congrès de l'apiculture de Suisse Romande

Nous sommes ravis de vous accueillir chaleureusement dans notre ville du bout du lac pour le 6^e Congrès Romand d'apiculture. Je profite de la plume qui m'est donnée pour vous faire un tour d'horizon de notre canton ville. Genève ville de renom internationale, mondialement connue et réputée. Je suis bien humble devant mon clavier pour le faire, moi qui ai des racines plutôt valaisannes. Je vais donc vous présenter Genève avec quelques chiffres et faits historiques parmi les plus marquants.

Genève est un petit canton, 282 km² seulement! Le canton forme une enclave entourée de territoires français, à savoir les départements de la Haute-Savoie et celui de l'Ain. La frontière est longue de 107,5 kilomètres dont 103 kilomètres avec la France et seulement 4,5 kilomètres avec la Confédération!

Il y a environ 435 000 habitants à Genève, avec une population étrangère qui représente pratiquement 40%. Tous les pays du monde y sont représentés par la population étrangère résidente, sans exception! Ceci nous donne une idée de la dimension internationale et du mélange culturel de Genève.

Et pour autant, nous, qui ne sommes pas membre de la communauté européenne, nos abeilles le sont avant nous! Beaucoup de nos ruchers sont situés à proximité de la frontière, et nos abeilles s'en vont allégrement butiner chez nos voisins français. Tout cela sans s'embarrasser de droit de douane ou autre tracasserie administratives...



Votre comité central à découvert des abeilles genevoises butinant en France, de l'autre côté du ruisseau. (Photo R. Aubry)

Genève c'est le canton qui héberge les organisations, internationales, gouvernementales et non gouvernementales, quelques 190 aujourd'hui. Parmi les- quelles : l'ONU, le CICR, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), le BIT (Bureau International du Travail), l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle), l'UIT (Union Internationale des Télécommunications), l'OMM (Organisation Mondiale de la Météo), le CERN (Centre Européen de Recherches Nucléaires) pour les plus connues.

Genève est depuis longtemps une ambassadrice de la paix. En 1863, Henry Dunant et plusieurs personnalités genevoises, dont le général Guillaume-Henri Dufour et Gustave Moynier, fondent le « Comité international de secours aux militaires blessés » qui prendra le nom de « Comité international de la Croix-Rouge ». Le nom et l'oeuvre du mouvement international est désormais liés à celui de Genève, la signature de la première Convention de Genève en 1864 marque la naissance du droit humanitaire international.

La Genève touristique c'est la rade et les bateaux « mouettes » qui la traversent, le pont du Mont-Blanc, l'horloge fleurie, le jet d'eau et ses 130 mètres de hauteur, la vieille ville restée très typique, le mur des réformateurs qui nous remet à l'heure de Calvin et l'influence du protestantisme qui fit de Genève « la Rome » des protestants.

C'est aussi le rendez-vous annuel du salon de l'auto qui attire des centaines de milliers de visiteurs, de Suisse et de l'étranger. La proximité de l'aéroport facilite l'accès vers le monde entier, chaque jour plusieurs vols partent en direction des capitales européennes, mais aussi celles des pays d'Afrique du nord et le continent nord Américain.

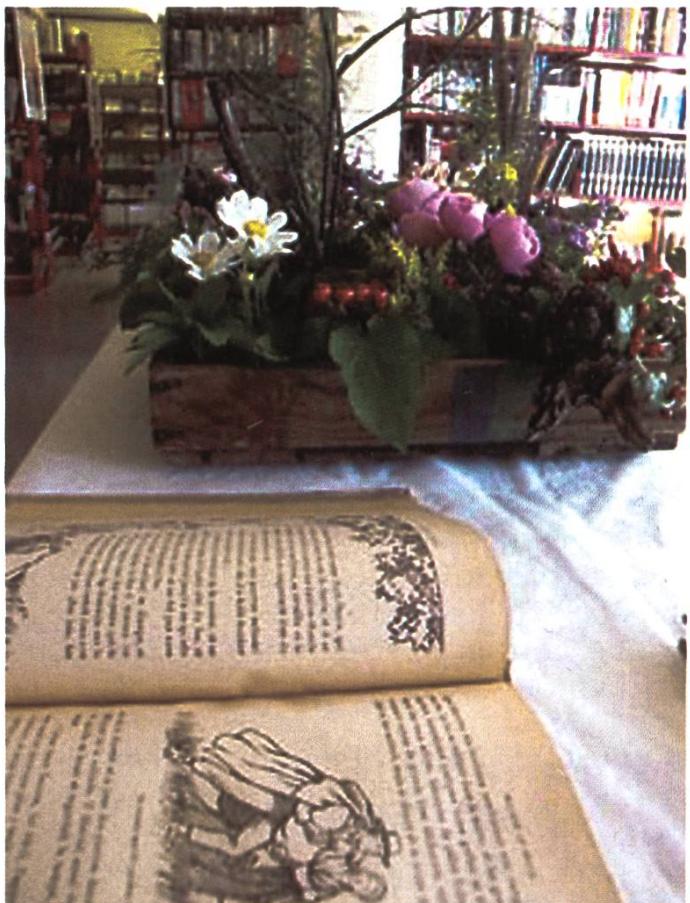
Genève c'est aussi, et on le sait peut-être moins, le canton possédant la plus grande commune viticole de Suisse ! Et oui, c'est la commune de Satigny, avec 487 hectares de vignes !

Il y a une multitude d'activités à faire, qu'elles soient culturelles ou sportives. Nous sommes près des stations de skis pour les sports d'hivers, le lac nous permet des ébats nautiques à la bonne saison. Le Salève, que nous appelons familièrement « la montagne des genevois » fait partie de l'image de Genève bien que français par le territoire, il culmine à 1'210 mètres et se trouve à seulement 20-25 minutes du centre ville. On passe ainsi quasiment en un clin d'œil de la ville bourdonnante et impatiente aux côtés bucoliques de sa campagne environnante, et des vues magnifiques en direction du massif du Mont-Blanc et ses 4805 mètres d'altitude.

Parlons un peu apiculture, il y a, bon an, mal an, 210-240 apiculteurs à Genève, un nombre moyen de 2'200 colonies et une production de miel qui effleure les 50 000 kilos quand tout va bien. Le site que nous avons choisi pour l'organisation de l'assemblée générale de la SAR, est l'école d'horticulture de Lullier située sur la commune de Jussy et Presinge et qui forme les étudiants dans les domaines de l'agronomie, l'architecture du paysage et la



L'entrée du Centre horticole de Lullier.
(Photo du site: www.hesge.ch)



La bibliothèque du centre.
(Photo du site: www.hesge.ch)

voulons « sur le terrain » et pas seulement administratif ! Pour cela nous avons invités des personnes compétentes dans leurs domaines, auxquelles vous pourrez poser les questions sur les sujets qui vous préoccupent.

L'école se prête très bien à l'organisation de ce genre de manifestation, l'aula permettra aux orateurs de l'après-midi de faire leur présentation en toute tranquillité.

Pour ceux qui viennent de relativement loin, Genève possède de nombreux hôtels, et pas forcément si chers que cela si vous souhaitez y passer la nuit pour profiter de la journée du lendemain sur place. Vous trouverez des adresses soit en allant sur Internet et les sites relatifs à Genève qui sont foison, soit en vous adressant à l'office du tourisme.

Nous vous réservons une surprise avec l'apéritif, alors n'hésitez pas, envoyez votre bulletin de participation pour le repas et venez-nous nombreux.

Au plaisir de vous rencontrer le 19 mars 2005.

Le comité d'organisation

A conserver s.v.p.

Information à la clientèle pour 2005

**M. Marcel Décurrnex, 1123 Aclens
Tél. et fax 021 869 91 96**

Heures d'ouverture du dépôt APICHANCELS

Lundi		13 h 30 - 18 h 30	<u>Jeudi fermé toute la journée</u>
Mardi	8 - 12 h	13 h 30 - 18 h 30	Vendredi 8 - 12 h
Mercredi	8 - 12 h	13 h 30 - 18 h 30	Samedi 8 - 12 h

Du 3 octobre 2005 au 4 mars 2006 sur rendez-vous selon arrangement tél. avec M. Décurrnex.

Mars: Ouverture officiel le lundi 7 mars 2005, 13 h 30 - 18 h 30

Avril: Journée «Porte ouverte» samedi 23 avril 2005,
10 h - 15 h non stop

Juillet: Action APIINVERT mi-juillet au 31 août

Août: Vacances annuelles du 31 juillet au 14 août 2005,
ouverture mardi 16 août

Octobre: Fermeture officiel le samedi 1^{er} octobre 2005, 12 h

Dates pour la récupération de cire usagée

Mars: du 7 au 12 mars **Juillet et août:** pas de récupération

Avril: du 4 au 9 avril

Mai: du 2 au 7 mai

Juin: du 6 au 11 juin

Septembre: du 28 août au 3 septembre
Octobre: du 26 septembre au 2 octobre

**Attention: Hors des dates indiquées plus aucune cire, etc.
ne seront reprises.**

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**
Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1, 5444 Künten
Tél. (056) 485 92 50
Fax (056) 485 92 55
www.bienen-meier.ch



SAR
6^e Congrès apicole romand et
129^e assemblée des délégués
19 mars 2005

**Centre horticole de Lullier
150, route de Presinge, 1254 Lullier/Genève**

Programme

Dès 9 h	Accueil des délégués
9 h 45 – 11 h 45	Assemblée annuelle
11 h 45 – 12 h 30	Visite de l'exposition de matériel apicole et apéritif avec surprise offert par la Fédération genevoise
12 h 30	Dîner dans la grande salle
14 h	Ouverture du Congrès public sur le thème « Les produits phytos peuvent être dommageables pour nos abeilles et nous » Messieurs : Hans Dreyer, représentant de l'OFAG, dira « quelle place l'abeille a dans un processus d'homologation » Jean-Daniel Charrière, biologiste du Liebefeld, nous informera de « quels tests sont conduits, quelles informations fournies aux apiculteurs »
15 h	Pause
15 h 15	Christian Keimer, responsable de la station phytosanitaire de Genève, nous fera part de la collaboration « agricole – apicole » Préparez vos questions, il en va de la préservation de la multiplicité de notre environnement et de notre santé humaine ! Questions / Réponses
17 h	Fin du congrès Apéritif

Menu

Marbré de légumes et son coulis de poivrons rouges doux

*

Aiguillette de bœuf aux olives noires
Pommes purée fraîche
Farandole de légumes choisis
Corbeille du boulanger

*

Cassolette de crème brûlée à l'anis étoilé

*

Café

Prix: Fr. 35.–

Autres boissons non comprises

Assemblée du comité

Séance du 19 octobre 2004

Présences: W. Debely, président; W. Schneeberger; P. Cleusix; E. Noirat; G. Butty; R. Aubry; P. Trevaud.

Excusés: E. Marchand; J.-M. Tenthorey.

1. Souhaits de bienvenue et salutations

Le Président souhaite la bienvenue à tout le monde et demande si quelqu'un veut modifier l'ordre du jour proposé dans la convocation; ce n'est pas le cas et l'ordre du jour est accepté.

2. Courier et informations

Jean-Michel a écrit au président au sujet du contrôle du miel et du projet en discussion avec le VDRB.

3. PV de la dernière séance

Le procès verbal de la dernière séance est accepté avec la remarque suivante:
La participation du conférencier M. Cherix doit impérativement être confirmée.

4. Site Internet, mise à jour

Le site de la SAR est régulièrement mis à jour. Les sites des fédérations et des sections ne sont pas du ressort de la SAR.

5. Concours des ruchers

Le résultat du concours des ruchers a paru dans le journal.

Le comité a reçu des remarques, William estime que la notation devient de plus en plus sévère et ainsi démotivé les apiculteurs.

Le Président pense que ce concours doit être une stimulation pour les apiculteurs, sinon de moins en moins d'apiculteurs y participeront.

La notation peut être plus sévère pour les vulgarisateurs, les contrôleurs et les conseillers.

Les résultats doivent être transmis aux concurrents au plus tard le 1er septembre de l'année. Ils seront publiés dans le journal après le droit de recours soit dans le journal d'octobre ou de novembre.

6. Information du caissier

Le caissier transmet aux membres du comité une situation financière au 14 octobre 2004.

Le caissier transmets une liste des membres SAR: augmentation de 9 membres.

Il reste à disposition 14 livres d'or du miel et 21 livres de l'apiculture une fascination.

Les tarifs des surprimes sont les suivants selon le nouveau règlement:

De 1 à 10 ruches:	2 Fr.
De 11 à 30 ruches:	$2 \times 2 =$ 4 Fr.
De 31 à 50 ruches:	$4 \times 2 =$ 8 Fr.
De 51 à 70 ruches:	$6 \times 2 =$ 12 Fr.
Par 20 ruches supplémentaires:	4 Fr.

L'imprimerie Juillerat Chervet a transmis une offre pour l'impression de la revue, offre qui est un peu moins chère que celle de Corbaz; le comité se réserve un temps de réflexion.

Le caissier écrira aux revues étrangères qui reçoivent le journal SAR, afin de connaître le nombre de revues envoyées et leurs destinataires.

Le caissier transmettra la liste des membres SAR à la maison Rithner selon les dernières conditions.

7. Règlement du contrôle du miel

Comme le responsable n'est pas présent, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

8. Journal

Le secrétaire transmettra à Rose un résumé du dernier PV en supprimant les noms des intervenants.

La Santé de l'Abeille désire connaître les tarifs d'insertion d'annonces afin de faire de la publicité pour s'abonner à sa revue; d'autre part, elle demande des renseignements afin d'ouvrir un compte en Suisse. Le caissier lui répondra.

9. Règlement des cas en suspens (assurances, divers)

Le comité a réglé quelques cas en suspens et a répondu aux différentes demandes de subsides.

10. Organisation du 6^e congrès et 129^e assemblée

L'intendance est assurée et le lieu réservé; il reste en suspens le conférencier. Une confirmation doit parvenir à la Fédération genevoise pour la fin octobre.

11. Préparation de la séance avec les présidents des fédérations:

La séance est agendée au 27 novembre 2004 à 14 h 00 à l'hôtel du Lac; le secrétaire convoquera les présidents.

12. Propositions des membres du CC

Concernant les insecticides, le Liebefeld a tous les renseignements et analyses nécessaires; la FSSA et le comité attendent leurs conclusions.

Gilbert sera proposé comme réviseur des comptes de la FSSA.

Jean-Michel a informé le comité de son désir d'arrêter le comité SAR en 2005 pour des raisons professionnelles.

Rose propose que les statuts et règlements soient envoyés aux sections: le Président rappelle que ceux-ci paraissent dans la revue après approbation par l'assemblée des délégués et que les Présidents des fédérations reçoivent une copie pour leur dossier personnel; libre à eux de les transmettre aux sections.

Philippe transmettra aux membres du comité l'adresse du site Internet de l'Appel de Paris concernant la qualité de notre environnement; cette adresse sera publiée dans le journal: www.artac.info

13. Divers

Personne ne demande la parole.

Concours des ruchers

Saison 2005

La revue suisse d'apiculture de novembre-décembre 2004 vous informait que le concours des ruchers SAR 2005 aura lieu dans 3^e circonscription avec les sections de la Vallée de Joux, Orbe, Nord vaudois.

Il est impératif que les points suivants soient respectés: les apiculteurs sont membres de la SAR depuis trois ans révolus au moins, possèdent cinq colonies au minimum et présentent toutes les ruches.

L'inscription, qui est gratuite, doit parvenir au président de section jusqu'au 31 mars.

L'ensemble des inscriptions est à faire suivre au président du jury, pour le 15 avril. Après entente avec les sections, deux visites seront organisées par le jury, vers la fin mai pour la première visite et début juillet pour la deuxième.

Important: Les membres du jury représentant la circonscription et son suppléant doivent être conseillers-apicole ou moniteurs. Leurs adresses seront communiquées au président du jury pour le 31 mars.

Chers collègues de la 3^e circonscription, cette opportunité se présente à vous en 2005. Profitez-en et participez à ces joutes apicoles. L'apiculture a grand besoin de gens convaincus et passionnés.

J'attends vos inscriptions et suis à votre disposition pour les compléments d'information.

Le responsable des concours:

**Erwin Noirat
Rue des Lilas 10
2854 Bassecourt
Tél. 032/426.83.44**